

# Le Conseil Municipal des Jeunes

**Guide à destination des  
futurs élus du CMJ**

# Suis-nous, on va tout t'expliquer !

Bonjour, je m'appelle Léna et je suis en CM1.  
Mes camarades m'ont élue parce que j'ai plein d'idées de projets pour les enfants de notre ville.



Salut, mon prénom est Ruben, j'ai 8 ans et je suis en CE2.  
Pendant deux ans, je vais représenter les enfants au Conseil Municipal des Jeunes.



# Le Conseil Municipal des Jeunes ou CMJ c'est quoi ?

Une ville est dirigée par un maire et des conseillers municipaux qui sont élus par les adultes (c'est-à-dire les personnes qui ont plus de 18 ans) tous les 6 ans.



Ils se réunissent tous en conseil municipal et prennent des décisions pour tous les habitants en votant.

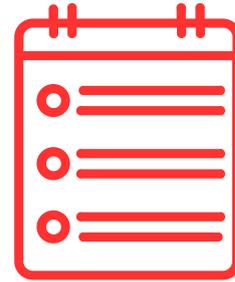


Ici à Barcelonnette, il existe la même chose depuis 2021. Cela s'appelle, le Conseil Municipal des Jeunes ou CMJ, et il est élu pour deux ans. Il réunit plusieurs enfants. C'est un lieu où les jeunes élus proposent et mettent en place des idées dont tous les Barcelonnettes vont pouvoir bénéficier.

# Comment être élu au CMJ ?

## Il faut :

- habiter sur la commune
- être en CE2 ou CM1
- avoir l'autorisation de ses parents
- avoir déposé sa candidature
- et avoir été élu par ses camarades



## Qu'est-ce que je vais y faire ?

Agir pour mettre en place des projets utiles à tous

Donner mon avis et  
mes idées

Apprendre



Participer aux commémorations

Écouter les autres pour pouvoir faire remonter leurs idées

## Quelles sont les qualités pour être un bon élu ?

Être à l'écoute des autres élèves et de ses collègues du CMJ

Avoir des idées



Aimer participer à des projets

Aimer travailler en groupe

# Comment fonctionne le CMJ ?

Une fois élu, il y aura une **cérémonie d'investiture** à la mairie, c'est-à-dire que les nouveaux élus recevront leur **écharpe tricolore**.

Après cela, tous les **élus donneront leurs idées** afin de commencer à réfléchir à des actions qui pourront être mises en place.

**Le groupe d'élus sera divisé en sous-groupes que l'on appelle des commissions, pour pouvoir travailler sur un projet spécifique**, comme par exemple créer une fête de la citrouille ?



## Les idées de projets :

Plantation d'un arbre par naissance



Randonnée citoyenne



Création de boîtes à livres



Création de panneaux de signalisation "ludique"

Banc de l'amitié



Organisation de fêtes

# Candidat : Mode d'emploi

## La campagne électorale :

J'ai un projet que je veux présenter à mes camarades pour ma ville qui pourra bénéficier à tous.

Je crée mon affiche sur une feuille blanche où :

- J'écris la date du vote : **2 juin 2023**
- J'écris le titre de l'élection : Élection du Conseil Municipal des Jeunes.
- Je donne un titre à mon projet et j'écris une petite description.
- J'ajoute un dessin ou une image.
- J'ajoute une phrase clé ou un slogan qui me correspond.

Je demande l'autorisation d'accrocher mon affiche dans un lieu visible de l'école et/ou je présente mon projet devant la classe.

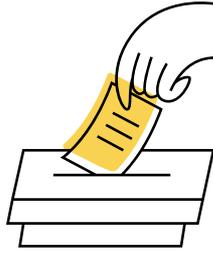


## Chronologie

- **Jusqu'au 21 mai** : tu peux te porter candidat
- **Du 22 mai au 1er juin** : tu fais campagne au sein de ton école
- **Le 2 juin** : les classes de CE2 et CM1 voteront pour leurs élus
- **Courant juin** : Première réunion et passation du flambeau

# Les élections

## 1. Le scrutin



Les électeurs sont tous les élèves des classes de CE2 et CM1. Chaque électeur vote pour trois candidats.

## 2. Le lieu du scrutin



Dans les écoles seront installés des bureaux de vote, tenus par les élus adultes.

- 1) Je prends les bulletins de vote et une enveloppe
- 2) Je choisis trois candidats, donc 3 bulletins dans l'isoloir
- 3) Je vote dans l'urne

## 3. Le dépouillement



Des tables sont mises en place autour desquelles des scrutateurs enfants et/ou adultes dépouillent les bulletins de vote. Les voix sont décomptées par candidat. Seront élus les candidats ayant obtenu le plus de voix dans la limite des sièges à pourvoir et en respectant la parité.

## 4. Les résultats



Les adultes proclament les résultats dans la ou les classes des enfants qui ont gagné, suite au dépouillement. Les résultats seront affichés dans un endroit visible de l'école.

# Après les élections

## 1. L'installation

Peu de temps après les élections, des nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes se réunissent. Ils procèdent à l'installation du CMJ, **c'est l'intronisation**. C'est un moment solennel qui réunit les élus adultes, les jeunes conseillers nouvellement élus et leurs familles, si les conditions sanitaires le permettent.



## 2. Les conseils et les commissions

**Une fois par mois en moyenne**, le CMJ se réunira pour prendre des décisions. **Ils seront convoqués par courriel par l'animateur ou animatrice du CMJ.**

En début de conseil ou de commission, **un enfant se portera volontaire pour être le secrétaire de séance. Il rédigera** le compte-rendu avec l'aide de l'animatrice. Diffusé auprès des membres du CMJ et du conseil municipal des adultes, il sera aussi mis en ligne sur le site de la mairie.

**Les élus seront amenés à voter leurs projets à main levée lors de ces réunions.**

**A toi de jouer, attention parfois plusieurs réponses sont correctes.**



### **1. Le CMJ, c'est quoi ?**

- a) La conserve du maire et du juge
- b) Le conseil municipal des jeunes
- c) Le conseil municipal des jeun's

### **2. Que fait le CMJ ?**

- a) Il joue
- b) Il propose et met en œuvre des projets pour tous les habitants de la commune
- c) Il est composé d'élus qui sont les chefs de la récré

### **3. Qui peut être candidat ?**

- a) Les CM2 et les 6ème
- b) Les maternelles
- c) Les CE2 et CM1

### **4. Pourquoi être candidat ?**

- a) Pour faire des propositions qui vont profiter à tous
- b) Parce j'ai de bonnes notes
- c) Pour représenter les enfants de ma ville

### **5. Qui choisit les idées d'actions ?**

- a) Les jeunes conseillers
- b) Les parents
- c) Les professeurs

### **6. Combien de temps dure le mandat d'élus du CMJ ?**

- a) Jusqu'en novembre 2023, les élus seront alors en CM2 ou 6ème
- b) 1 jour
- c) 2 ans

# Ma candidature au Conseil Municipal des Jeunes

Nom :

Prénom :

École :

Classe et nom du professeur :

**Je déclare faire acte de candidature à l'élection du Conseil municipal des Jeunes.**

**Si je suis élu(e), je m'engage à participer sérieusement aux réunions et à la réalisation de projets pendant le mandat de 2 ans.**

Fait à Barcelonnette, le ...../...../.....

Signature :

Dossier à déposer avant le...../...../..... avec l'autorisation parentale, à la direction de l'école ou à l'accueil de la mairie.

# Autorisations parentales

## Candidature de mon enfant au Conseil Municipal des Jeunes

Je soussigné ....., autorise  
mon enfant..... :

- à déposer sa candidature au CMJ ;
- à participer aux réunions sur convocation pour une durée de 2 ans
- à ce que son image soit diffusée lors de la campagne au sein de l'école, puis, si mon enfant est élu, sur le site internet de la ville, dans le bulletin municipal sur les réseaux sociaux de la ville et/ou dans la presse locale.

Joindre obligatoirement une attestation de  
responsabilité civile en cours de validité

A Barcelonnette, le .././....

Signature :